



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 91479

Texte de la question

M. Stéphane Travert attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur le manque de places criant en IME dans le nord et le centre Manche. L'amendement « Creton » qui permet le maintien en IME de jeunes dans l'attente de place en FOA ou en ESAT accroît le besoin de places dans ces structures. Actuellement, les parents d'enfants handicapés dont l'orientation en IME a été prononcée par la MDPH se voient refuser l'accès à ces IME pendant plusieurs années successives et doivent accepter des solutions d'attente pas du tout satisfaisantes pour le développement des enfants et peuvent même se retrouver dans des situations de déscolarisation faute de réponse à leur attente puisque ceux-ci se voient dans certains cas opposer un refus de l'éducation nationale pour le maintien en classe d'intégration. Il lui demande face à l'urgence de la situation quelles mesures le Gouvernement entend prendre très rapidement pour répondre à ces besoins impérieux.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Travert](#)

Circonscription : Manche (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91479

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9512

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)